



## Altimétrie pour une dalle béton

Par **Cyrille25**, le **20/09/2011 à 10:38**

Bonjour,

J'ai fais coulé une dalle béton de 180 M2 par mon maçon, le constructeur doit poser une ossature bois sur cette dalle et après avoir effectué un test d'altimétrie, une variante de 0 à 2 cm a été mesurée.

Existe t-il une tolérance au M2 ?

Je voudrais savoir si une tolérance existe et si le constructeur à le droit de demander au maçon un réagréage avant de poser l'ossature ?

Pour ma part, je trouve que l'écart est infime pour une surface de 180M2.

Merci de votre réponse.

A votre disposition.

Cordialement,